



Association « Juvisy, Unis pour la Ville »

Objet : question de la mise à disposition de salles par la Mairie
Affaire suivie par Pierre Tessier : pierretessier91@orange.fr

Le 6 janvier 2015

Monsieur le Maire,
Madame la Présidente, Monsieur le Président d'associations de Juvisy

L'année 2015 vient de débuter et, à cette occasion, nous vous présentons nos meilleurs vœux et vous souhaitons toute la réussite dans vos activités associatives.

L'AJUV, nouvelle association juvisienne, a pour objectif d'informer nos concitoyens et de susciter le débat pour améliorer la prise en compte de leurs attentes.

Nos adhérents s'inquiètent de la mise à disposition de salles municipales pour les associations ou les familles. En effet, les deux grandes salles municipales situées dans le parc de la mairie et qui pouvaient accueillir 100 personnes, viennent d'être dédiées à un IUT et à l'université d'EVRY. Elles ne sont plus disponibles depuis le début de l'année.

Nos adhérents nous ont informés des difficultés rencontrées pour maintenir certaines de leurs activités (pas de salles, éloignement du centre, etc.). De nouvelles salles municipales semblent être prévues dans le bâtiment de la Poste, mais nous n'avons pas d'informations de la part de la Mairie (taille, prêt de ces salles à titre gratuit pour les associations). En outre, en dehors des activités associatives, les habitants pouvaient bénéficier, pour leurs fêtes familiales, de grandes salles à un coût modeste ; nous souhaitons que cette disposition soit pérennisée.

Nous avons donc écrit le 3 novembre dernier à Monsieur le Maire de Juvisy-sur-Orge pour nous inquiéter de la situation. A ce jour, nous n'avons pas eu de réponse et de précision sur une future organisation des mises à disposition des salles de réunion qui permettrait d'avoir une offre équivalente sur la Ville.

Nous pouvons comprendre les difficultés temporaires mais nous craignons que cette situation ne se pérennise et qu'elle complique sérieusement le fonctionnement des associations, auxquelles nous sommes tous très attachés.

D'où cette lettre ouverte à Monsieur le Maire et à Mesdames et Messieurs les Présidents d'association pour que des solutions soient avancées et discutées dans une concertation sereine.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, l'expression de toute notre considération.

Le Président de l'AJUV
Alain Villemeur